

GARE (AVENUE DE LA)

(Ci-devant : Chemin de service de la Station)

DE LA PLACE ALEXANDRE-DUMAS (CI-DEVANT CARREFOUR DE LORMET, DE L'ORMOYE, DU CALVAIRE DE L'ORME, ETC.)

AU TERROIR DE PISSELEUX (LIEUDIT LA BELLIEUE
OU BELLE VEUE).

Ce chemin fut créé par la C^{ie} du Chemin de fer du Nord, vers 1860, sous le nom de Chemin de Service de la Station. La Compagnie s'obligea à le laisser à la Ville en échange d'un autre chemin exproprié au profit de ladite Compagnie, lequel chemin partant du carrefour de la rue de Lormet portait alors le nom de Chemin vicinal de Bellieue (1) et, en remontant le cours des siècles : Chemin de Villers-Costerest à Crespy par Pisseleup, de Villers-Coste-Rest à Paris par le Prez-Dieu (2) et enfin, antérieurement au XVI^e siècle, Chemin de Bapaulme ou des Marchands, de Flandres ou du Parisis. Une sente ou sentier latéral à ce chemin, et aujourd'hui disparu, portait encore au XVI^e siècle le nom caractéristique de *Vieile Voye*

(1) Comme nous l'avons dit, l'erreur d'un copiste a fait changer l'ancien nom de *Belle-Veue* en celui de *Bellieue*, vers le XVI^e siècle. Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal de Villers-Cotterêts du 28 Octobre 1824 dit ceci : *On décide de conserver le chemin de la Bellieue qui part du coin du clos des héritiers Sonnier* (aujourd'hui propriété Hermand) ; et dans le procès-verbal de la séance du même conseil du 10 Février 1835 : Le chemin situé à droite et à l'extrémité de la rue de Lormet vis-à-vis celle de Bapaume et conduisant à Pisseleux sa largeur est de 6 mètres elle sera portée à 8 et portera (ou gardera) le nom de la Bellieue du nom de la plaine qu'il traverse.

(2) Aujourd'hui Pré-Gueux. Un Etat de cens de 1585 explique qu'au « bout d'icelle rue (de Lormoye) est un carrefour ou « croisent les chemins, assavoir le grand chemin conduisant

des *Ladres*. et au XVII^e siècle celui de Chemin de la *Maladrye* ou *Maladrerye* (1). Dans sa partie touchant au Carrefour de l'Ormoie et sur une longueur de cinquante à soixante mètres cette sente portait aussi le nom, beaucoup plus gai de sente ou sentier de *La Tonnelle* ou des *Tonnelles*. Il y avait probablement là deux ou trois cabarets ou guinguettes (2) avec treillages en berceaux couverts de verdure comme on en voyait alors beaucoup aux abords des Villes et Bourgs ayant quelque garnison ou servant de résidence à de nombreux « gens de suite ».

L'ancien chemin des Flandres et du Parisis, de même que la *Vieille Voie des Ladres* ont fait place à une belle avenue qui, dans un temps plus ou moins rapproché, sera complètement garnie d'habitations, dans sa partie droite (3) s'entend, puisque toute la partie gauche appartient à la Compagnie du Chemin de fer qui l'occupe pour ses différents services. Il n'y a rien à faire de ce côté. Mais, de l'autre, certainement, si les héritiers Hermand faisaient lotir et vendre leur vaste propriété avec telles conditions de construire (4), on verrait aussitôt d'élégantes villas sortir du sol et faire à la gare de Villers-Cotterêts, un vis-à-vis d'aspect beaucoup plus riant que celui qui existe actuellement.

« de Villers-Cotterest, par le Prez-Dieu à Paris ; l'autre « conduisant dud. Villers à La Ferté-Milon, un autre à Oigny, « un autre par lequel on peut aller audit Oigny et à Dampleux « par le vieux chemin. Un autre grand chemin allant de ladite « rue à la Place de la Sablonnière commune du Pleux, dans « lequel grand chemin souloient être les vieilles buttes » Arch. Dép. B. 3764.

(1) V. *Infra*. Divers actes notariés (Partages, Ventes, Cessions, Baux à cens, etc).

(2) Qui n'existaient même peut-être plus au XVII^e siècle puisque dans l'Inventaire des titres de l'Eglise, il en est un concernant une rente assise sur « une pièce de terre au *debout* de la rue de Lormet où souloient se trouver (en 1590) une maison appelée *La Tonnelle* » Arch. Dép. B. 1871.

(3) En partant de la Place Alexandre-Dumas.

(4) Comme pour la vente des terrains de la rue de la *République*.

Procédons comme pour les autres rues :

A main droite, en entrant dans l'avenue, par la Place Alexandre-Dumas, on aperçoit d'abord un long mur clôturant une propriété privée (1). A main gauche, se trouve un jardin ou bosquet anglais dit « jardin du Chef de Gare ». Il y avait autrefois plusieurs bancs le long de ce jardin, sur l'avenue et sur la Place de la Gare ; c'est un chef de gare, M. Gouttière, je crois, qui les a fait supprimer en 1873.

Aussitôt après ce jardin, s'élève la gare devant laquelle s'étend une assez vaste place.

L'architecture de la Gare de Villers-Cotterêts n'a rien de particulier. C'est le modèle courant et sobre de la plupart des gares de même importance que la Compagnie du Nord faisait construire il y a une cinquantaine d'années.

Depuis un demi-siècle, l'importance de cette gare a beaucoup augmentée, le « mouvement » des voyageurs à plus que triplé, mais le bâtiment, lui n'a pas changé. Il est tel qu'à l'origine. Evidemment, quelques remaniements devenus nécessaires ont, sans doute, modifié sa physionomie intérieure, mais l'extérieur est toujours celui que nous avons connu jadis.

Nous parlions plus haut du mouvement actuel des voyageurs... oui !... nous sommes loin du temps où, en 24 heures, une dizaine de trains, tout au plus, s'arrêtaient à Villers-Cotterêts « pour faire de l'eau ». Il y en avait cinq sur Paris et cinq sur Soissons. On allait les voir, et voir aussi la demi-douzaine de voyageurs qui en descendaient. C'était un but de promenade pour les bourgeois, les oisifs, les désœuvrés et les gamins. Aujourd'hui (1911) on compte de 30 à 32 trains de voyageurs : 10 sur Paris, 10 sur Soissons, 4 sur Compiègne et 6 sur la Ferté-Milon, sans compter les trains supplémentaires des dimanches et jours de fêtes, ni les express qui brûlent la gare, ni les

(1) C'est la propriété Hermand.

trains facultatifs qui obligent constamment le personnel à être « sur pied ». Il en est de même pour les trains de marchandises.

Il y a une quarantaine d'années, le service de la gare se faisait comme en famille. Quiconque était « du pays » allait et venait dans les bâtiments et sur les voies comme chez soi. On se connaissait mieux et, très volontiers, public et employés fraternisaient entre eux et vidaient les discussions, en même temps qu'un verre, au *Café de la Gare*, successivement tenu par Ollivier (1861), Vaillant (1866), Hoëz (1876) (1). A part trois ou quatre (2) de ces employés des « premiers temps de la Ligne » tous les autres sont décédés (3).

Quelques années après 1870, tout fut remis sur un autre pied, sur un pied militaire pour ainsi dire. D'ailleurs on ne pouvait agir différemment à cause de la multiplicité des trains réclamant une surveillance administrative plus active, plus soutenue et une police plus sévère.

Nous avons déjà consacré plusieurs pages à l'inauguration de la gare de Villers-Cotterêts et nous avons rapporté les discours ou des extraits des discours qui furent prononcés à l'occasion de cette solennité, nous n'y reviendrons pas (4), mais nous donnerons le nom de la première victime que fit, ici, le nouveau système de locomotion : ce fut un cantonnier de la voie, Pierre-Auguste, Hippolyte Civier, originaire de Coyolles, qui ouvrit, malheureusement, la série des accidents

(1) Il est actuellement tenu par M. Paul Cathala dit Paulus depuis (1908).

(2) Cendrier, Damy, Martinot, etc.

(3) Evoquons leurs noms ; Wagenheim père ; les deux Machez ; Desjardins ; Busigny ; Crochet ; Duplan ; Désaulnois ; Roger ; le père Caurier et le père Bourson, du passage à niveau ; le père Carlin ; Chicotot, le garde-magasin ; les piqueurs (on dit aujourd'hui les chefs de district) Détalle, Rapsant, Aubert, etc.

(4) V. monog. de la rue Alexandre-Dumas (Bull. Soc. Hist. année 1908. page 180 et suivantes.

causés par les trains dans notre région cottesézienne. Il fut tué le 23 Janvier 1862 (1).

Comme souvenir d'histoire locale, se rattachant encore à la gare de Villers-Cotterêts, rappelons que ce fut dans la Salle des Pas-Perdus de cette gare, que, dans l'après-midi du 4 Septembre 1870, un citoyen cottesézien (2), qui revenait de Paris, monta sur la table ou comptoir aux bagages et lança, de toute la force de ses poumons, aux *moblots* et autres spectateurs ébahis, le premier vivat, entendu ici, en l'honneur de la République actuelle.

Depuis le 25 Août précédent, cette Salle des Pas-Perdus servait de poste à guetter les espions allemands que l'on voyait partout... où ils n'étaient pas (3). Elle était jour et nuit occupée soit par une escouade de gardes-nationaux embarrassés de fusils à piston, sans poudre et sans balles, soit par des mobiles du 1^{er} Bataillon de l'Aisne, en séjour à Villers-Cotterêts(4), et un peu mieux armés de fusils dits « à tabatière ».

Le 5 Septembre on eut l'idée, plutôt naïve, de fortifier la gare des voyageurs et celle des marchandises. Les fenêtres furent bouchées avec des briques et l'on pratiqua des meurtrières.

Le 6 Septembre, au soir, le Général Vinoy, en retraite sur Paris, campait dans le parterre avec 10.000 hommes de troupes de toutes armes. On le mit au courant des travaux de défense qui se poursuivaient à la gare. Le général déclara qu'ils étaient inutiles. On suspendit alors les travaux ; mais cinq jours après, le nouveau sous-préfet de Soissons, un jeune homme, nommé D'Artigues, ordonna de reprendre ces travaux. On ne tint pas compte de ses ordres. Il voulut aussi

(1) V. Traité entre la veuve Civier et la C^{ie} du Nord, du 13 Juillet 1862 (M^e Senart, notaire).

(2) Feu Esnault, marchand de nouveautés.

(3) Leur besogne était terminée dans nos environs.

(4) Sous les ordres du commandant de Puységur.

faire mettre le feu au port à bois qui avoisine la gare, Pourquoi ? nul n'aurait pu le dire. Comme il insistait, le maire, M. Guay, demanda un délai de 48 heures, puis il avisa les marchands de bois et voituriers intéressés qui transportèrent aussitôt, en forêt, tout ce qu'ils purent enlever de billes, de traverses, de bois équarris et de bois de quartiers, et... deux jours après, les prussiens étaient à Villers-Cotterêts, très amusés de voir la gare transformée en blockhaus et le terrain du port déblayé des piles de sciages qui pouvaient les gêner.

Nous avons rappelé, plus haut, les noms des anciens employés ⁽¹⁾ « des premiers temps » de la ligne de Paris à Soissons (sous-chef, receveur, facteurs, aiguilleurs, lampistes, hommes d'équipe, etc). Publiions maintenant la liste ⁽²⁾, des chefs de gare qui se sont succédés à Villers-Cotterêts, depuis la création de cette ligne :

1° M. Piet (Prosper), d'Août 1861 à Octobre 1863.

2° M. Berleux (Emmanuel) d'Octobre 1863 à Décembre 1866.

3° M. Dubois (Charles), de Décembre 1866 à Février 1867.

4° M. Gouttière (Ernest), de Février 1867 à Avril 1875.

5° M. Piet (Henri), d'Avril 1875 à Janvier 1891.

6° M. Ledoyen (Clovis), de Janvier 1891 à Décembre 1893.

7° M. Ginjot (Edouard), de Décembre 1893 à Mai 1897.

8° M. Brisset (Gustave), de Mai 1897 à Juillet 1898.

9° M. Bellec (Pierre), de Juillet 1898 à Juillet 1907.

(1) Notons, en passant, que le plus ancien des employés de la Gare, actuellement en activité de service, est un cottesézien de naissance : M. Jules Robin, Receveur-adjoint de la Gare aux Marchandises (P. V.) entré à la Compagnie en 1871.

(2) Nous devons cette liste à l'obligeance de M. Sartiaux, Ingénieur en chef de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord.

10° M. Giraud (Jean), de Juillet 1907 à Septembre 1909.

11° M. Toubeau (Pierre), de Septembre 1909 à Février 1912.

12° Et M. Petit (Emile), actuellement en fonctions, depuis Février 1912.

Nous avons déjà dit ⁽¹⁾ qu'au XII^e siècle, une maladrerie existait à Villers-Cotterêts, et que cette maladrerie devait être située vers Pisseleux, au lieu dit alors : *les chennevères du Moulin-Rouge*. Sans être à même d'indiquer aujourd'hui d'une façon certaine l'endroit où se trouvait cet établissement spécial, nous croyons, cependant, pouvoir dire qu'il s'élevait sur partie des terrains aujourd'hui aménagés en voies de garage vers Pisseleux.

Quelques lignes extraites d'un ancien Chartier ⁽²⁾ ou Pouillé de l'Abbaye de Bourgfontaine nous apprennent, en effet, qu'il est dû (entre autres choses) « aux R. R. P. P. Relligieux de ladicte Abbaïe :
« *Item* vins denniers sur unze arpens de terre prosche
« la Besle Veüe ou souloyent estre d'anciennetez la
« Maladrye a my-chemin de l'Ormeloye de Villers-
« Coste-Rest et de la Chesnoye de Pisleup ». Or, l'Ormeloye de Villers-Cotterêts se trouvant alors, sur l'emplacement actuel de la Place Alexandre-Dumas et du Jardin de la Gare, et la Chesnoye de Pisseleux ⁽³⁾ dressant sa futaie entre le Village et l'endroit où se trouve le pont du Chemin de Fer vis-à-vis la Vallée Trouillard, il en résulte qu'en prenant la moitié de la distance existant entre l'Ormeloye et la Chesnoye on en arrive à fixer l'emplacement de la Maladrerie aux environs du 77^e kilomètre de la ligne de Paris à Soissons, c'est-à-dire à proximité de la gare aux marchandises vers

(1) V. monog. de la rue de Bapaume, Bull. de la Soc. Hist. 1908 page 200 et monog. du château, Bull. de la même Soc. 1909 page 83, en Note.

(2) Fragment parch. s. d. mais probablement de la fin du XV^e siècle. (Coll^{on} Quenoble-Tronchet. Ch. Leclère).

(3) Cette chênaie (ou lieu planté de chênes) fut abattue en Avril 1619. Le sol fut ensuite défoncé et rendu propre à la culture (Acte devant Gosset, notaire. 15 Avril 1619.)

Pisseleux (1). D'ailleurs, il y avait encore non loin de là, au XVI^e siècle (2), un calvaire ou une croix, que les titres de l'époque dénomment *l'Ancienne Croix* ou le *Vieux Calvaire des Ladres* (3).

Sur l'avenue de la Gare, à main droite, débouchent trois voies qui auront aussi leurs monographies :

Le Boulevard Milet.

La Rue Victor-Hugo (ci-devant du Moulin-Rouge).

Et une rue non encore reçue par la Ville, et à laquelle les habitants ont, successivement et provisoirement donné, les noms de *Krüger* (?) et de *Beauséjour*.

Peu après, se trouvent le territoire de la Commune de Pisseleux (4) et la bifurcation de l'avenue de la Gare avec la rue Demoustier prolongée, ou chemin vicinal n^o 11.

(1) Un acte devant Lebrun, notaire, du 23 Décembre 1695 contient vente « par Nicolas Lavoisier à François Rousseaux, « garde du corps de S. A. R., Monsieur, demeurant à Villers-Cotterest de un pichet de terre, *terroir de Villers-Cotterest, « lieudit la Maladrerye*, et d'une mine de terre *proche ladite « maladrerye, terroir de Pisseleux, au chemin conduisant de « la rue de Bapaume audit Pisseleux*, tenant d'un côté aux « terres de *la Racyne*, d'autre au chemin, d'un bout auxdites « terres de *la Racyne*, d'autre à la d^{elle} du Bourg ». Voir aussi d'autres actes notariés. (Etude de M^e Guillemette, notaire).

(2) Acte devant Jacques Cherron, notaire à Villers-Cotterêts du 15^e aoust 1590. Bail par Guillaume le Chaste à Pierre Fauvel, de diverses pièces de terre et notamment, de « six essaïms assiz my-partie auxdits terroyrs (de Villers-Cotterest et Pisseleup) lieudit *l'ancienne Croix-des-Ladres* (et un peu plus loin le *Viell Calvaire des Ladres*) tenant d'un costé au chemin de Pisseleu, etc....

(3) Les lépreux reconnaissent pour patron Saint-Lazare, parce que, suivant la tradition, il était mort de la lèpre. Le nom de ce saint avait été transformé, par le peuple, en celui de Saint-Ladre, d'où les lépreux furent eux-mêmes appelés ladres, et leurs maisons de refuges ladrerries ou maladreries (*de Vorepierre*).

(4) Voir monographie de cette commune.